

COPIE

MiLDT
www.drogues.gouv.fr

Le Président
SG/FT/BC-525
Affaire suivie par F. TOUSSAINT
Tél. 01 44 63 20 65

Paris le 18 Septembre 2006

**Note à l'attention de
Mesdames et Messieurs les chefs de projet
Sous couvert de
Mesdames et Messieurs les préfets de départements**

Je suis en mesure aujourd'hui de vous déléguer des crédits supplémentaires pour renforcer votre action de coordination interministérielle, essentielle pour la réussite de la politique publique de lutte contre les drogues.

Cette circulaire a pour objet de vous indiquer le montant de cette dernière délégation 2006 et de vous donner des orientations sur les objectifs prioritaires de la MILDT que vous aurez à mettre en œuvre dans ce cadre.

Je vous demande de privilégier les actions de prévention et notamment de mettre tout en œuvre pour que le pilotage des formations des intervenants en milieu scolaire initiées en 2005 en lien étroit avec les inspecteurs d'académie permettent très rapidement la mise en place effective d'une éducation obligatoire à la prévention des pratiques addictives. Vous affecterez à ces formations les crédits nécessaires sans négliger pour autant la prévention dans tous les lieux de vie des jeunes.

Vous veillerez également, en lien avec les dispositifs de politique de la ville et de prévention de la délinquance, à ce que la dimension drogue soit intégrée aux actions dans les zones urbaines sensibles.

Par ailleurs, il vous avait été demandé, dans les précédentes circulaires, d'assortir vos plans territoriaux chaque année d'un programme d'actions priorisées et budgétées, avec une justification au premier euro, suivis en fin d'exercice budgétaire d'un rapport d'activité faisant le point sur les actions menées au regard des objectifs énoncés .

Vous trouverez, ci-joint, le document cadre relatif à l'activité 2006 que je vous demande de remplir et de me transmettre pour le 31 Octobre au plus tard. Ce document a pour objectif, en cohérence avec les objectifs et indicateurs du PAP de la MILDT, de justifier l'effet levier de votre dotation action au regard de votre pilotage interministériel.

Je vous rappelle que dès le PLF 2007, vos dotations seront réajustées, par redéploiement entre les départements, à partir d'une part de critères actualisés concernant la population jeune dans le département et les consommations, d'autre part à partir de l'évaluation de vos plans, de vos réalisations et de vos projets.

J'appelle par ailleurs votre attention sur la nécessité d'engager l'ensemble de vos crédits dans les meilleurs délais et en tout état de cause avant la date limite.

Vous voudrez bien me tenir informé des difficultés éventuelles que vous rencontrez.



Didier JAYLE



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MiLDT

www.drogues.gouv.fr

Département :

DONNEES GENERALES

❖ Effet levier des crédits MILDT

➤ Dotation MILDT 2006 :

➤ Implication des services déconcentrés :

- Crédits additionnels mobilisés en 2006 par les services déconcentrés dans le cadre du plan départemental :

Dont :

Education nationale
Jeunesse et sport
DDASS
Etc....

➤ Implication d'autres partenaires :

Crédits additionnels mobilisés

Dont :

- Collectivités locales
- Autres partenaires
- Assurance maladie

➤ Part de la dotation MILDT consacrée aux différents champs

- La prévention
- La prise en charge sanitaire et sociale
- L'application de la loi
- la lutte contre le trafic

❖ **Coordination interministérielle**

➤ **Mission chef de projet :**

- Estimez vous avoir les moyens de remplir pleinement votre rôle de chef de projet ? : disponibilité personnelle et concours des services de la préfecture, maîtrise de la problématique, relation avec la MILDT etc....
- quelles suggestions souhaitez vous formuler ? quelles évolutions vous paraîtraient nécessaires ?

➤ **comité de pilotage :**

- Composition du comité
- Fréquence des réunions
- Taux de participation de chaque service déconcentré
- Niveau d'implication de chacun
- Quelle appréciation formulez vous sur la capacité de ce comité à définir et à mettre en œuvre les objectifs du plan départemental

➤ **Cohérence du plan départemental avec les dispositifs connexes :**

prévention de la délinquance, sécurité routière, politique de la ville, contrat de plan schéma de santé publique etc....

- Nombre de coopérations formalisées
- difficultés rencontrées

➤ **Rôle du CIRDD régional** (si ce CIRDD existe) :

- Avez-vous fait appel au CIRDD ? Sur quelle fonction ?
(Documentation, observation, conseil méthodologique et formation)
- Le CIRDD a-t-il répondu à votre attente ?
- Avez-vous été sollicité par le CIRDD ? (Demande d'informations, de données de services déconcentrés, analyse de ces données)

DISPOSITIFS MIS EN PLACE

❖ Prévention

➤ Rappel des objectifs du plan départemental en matière de prévention

➤ Actions validées par le COPIL départemental pour l'année 2006

- Milieu scolaire
- Milieu sportif
- Milieu des loisirs
- Milieu du travail
- Sécurité routière
- Politique de la ville
- Prévention de la délinquance
- Autres

➤ Pour chaque item indiquer :

- l'objectif recherché
- le public bénéficiaire en identifiant les actions menées dans les zones urbaines sensibles
- le coût et le plan de financement en précisant la part des crédits MILDT et les cofinancements
- la structure support de l'action (association ou autre)

- commentaires : conditions de mise en œuvre, première évaluation

❖ **Prise en charge sanitaire et sociale**

- Rappel des objectifs du plan départemental en la matière
- Projets validés par le COPIL départemental
- Pour chaque projet, indiquer :
 - l'objectif de l'action
 - le public bénéficiaire en distinguant les ZUS
 - le coût et le plan de financement en précisant la part de chaque financeur y compris la part éventuelle des crédits MILDT
 - la structure support de l'action
- Commentaires : conditions de mise en œuvre, première évaluation

❖ **Application de la loi**

- Rappel des objectifs du plan départemental en la matière
- Projets validés par le COPIL départemental
 - Respect des législations concernant le tabac et l'alcool
 - Respect des interdictions
 - Dispositif CDO
 - Autres, à préciser
- Pour chaque projet, indiquer :
 - l'objectif recherché
 - le public bénéficiaire en distinguant les ZUS
 - le coût et le plan de financement en précisant la part éventuelle des crédits MILDT
 - la structure support de l'action
- Commentaires : conditions de mise en œuvre, première évaluation

❖ **Lutte contre le Trafic**

- Rappel des objectifs du plan départemental en la matière
- Projets validés par le COPIL départemental
 - Lutte contre le trafic local
 - Lutte contre l'économie souterraine
 - Autres, à préciser
- Pour chaque projet, indiquer :
 - l'objectif recherché
 - le public bénéficiaire en distinguant les ZUS
 - le coût et le plan de financement en précisant la part éventuelle des crédits MILDT
 - la structure support de l'action
- Commentaires : conditions de mise en œuvre, première évaluation